

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2024-031</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 06 juin 2024</p>
---	--

L'an deux mil vingt-quatre et le six juin à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 31 mai 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Brigitte MONTET

Absents excusés : Marc VALERO, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Olivia HILAIRE, Jean-Noël JAUBERT, Norbert GUILLARME

Pouvoir de : Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Jean-Noël JAUBERT à Patrick SINTES, Norbert GUILLARME à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

3.2.1 – Cession au SDIS des parcelles AV 178,179,180,189 et B 144,145 et 146 pour la création d'un Centre de Première Intervention (C.P.I.) à Robion

Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, adjoint

Vu la délibération DE 2022-016 en date du 07 mars 2022 par laquelle la commune a décidé d'acquérir les parcelles cadastrées section AV n° 178, 179, 180 et 189 (commune de Robion) et parcelles cadastrées section B 144, 145 et 146 (commune de Maubec) afin qu'il soit construit un Centre de Première Intervention (C.P.I.) ;

Vu l'acte notarié signé en l'Office Notarial de ROBION SCP Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE en date du 27 avril 2022 et portant acquisition par la commune des parcelles cadastrées section AV n° 178, 179, 180 et 189 (commune de Robion) et parcelles cadastrées section B 144, 145 et 146 (commune de Maubec) ;

Considérant qu'il convient désormais de céder au SDIS de Vaucluse le terrain d'assiette de ce nouveau Centre de Première Intervention (C.P.I.) ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer favorablement sur la cession au prix de 1 € (un euro) des parcelles cadastrées section AV n° 178, 179, 180 et 189 (commune de Robion) et parcelles cadastrées section B 144, 145 et 146 (commune de Maubec) d'une contenance de 5 851 m², terrains d'assiette du Centre de Première Intervention (C.P.I.) de Robion, au SDIS de Vaucluse ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire toute diligence pour aboutir à la signature de l'acte notarié actant cette cession au SDIS de Vaucluse ;

- de dire que les frais afférents à cette cession seront à la charge du SDIS.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 présents + 4 pouvoirs)

Décide :

- de se prononcer favorablement sur la cession au prix de 1 € (un euro) des parcelles cadastrées section AV n° 178, 179, 180 et 189 (commune de Robion) et parcelles cadastrées section B 144, 145 et 146 (commune de Maubec) d'une contenance de 5 851 m², terrains d'assiette du Centre de Première Intervention (C.P.I.) de Robion, au SDIS de Vaucluse ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire toute diligence pour aboutir à la signature de l'acte notarié actant cette cession au SDIS de Vaucluse ;
- de dire que les frais afférents à cette cession seront à la charge du SDIS.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

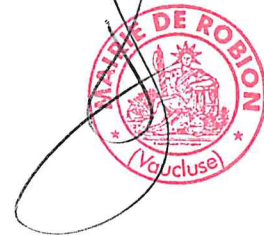
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20240607-DE_2024_031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2024

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 07 juin 2024
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joanny', written over a horizontal line.